



Situées dans la région administrative des Laurentides, les municipalités de Grenville-sur-la-Rouge et du Canton de Harrington sont des endroits remarquables pour les amateurs de plein air.

La rivière Rouge, principal attrait de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, est prisée pour ses activités nautiques en eau vive comme le canot, le kayak et le rafting.

Reconnu pour son patrimoine architectural et ses magnifiques paysages, la Municipalité du Canton de Harrington est un coin de pays qui met en lumière une nature pittoresque où il fait bon vivre. Les forêts mixtes, rivières et lacs ornent son territoire et les résidents apprécient le calme des lieux et se souviennent que jadis, on y possédait fermes laitières et de grandes cultures.

Directeur de l'Urbanisme et de l'Environnement

Poste cadre partagé entre 2 Municipalités



Vos responsabilités

Sous l'autorité du directeur général, le titulaire de ce poste a comme principales responsabilités d'assurer la réalisation des activités en lien avec l'aménagement du territoire et le développement durable des Municipalités de Grenville-sur-la-Rouge et du Canton de Harrington. Il optimise l'utilisation du territoire et à cette fin, planifie, dirige et contrôle les activités et le personnel du Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.



Vos principaux défis

- Élaborer, réviser et maintenir à jour le plan d'urbanisme er les règlements d'urbanisme, s'assurer de leur application et de leur concordance avec le schéma d'aménagement de la MRC;
- Voir à l'application et au respect des règlements municipaux en matière d'urbanisme et de l'environnement et s'assurer de leur conformité.



Sur votre plan de travail, vous serez notamment appelé à

- Recommander toute modification jugée nécessaire pour la conformité des règlements en regard à la règlementation provinciale;
- Si requis, rédiger tout règlement d'urbanisme, y incluant les dispositions afférentes
- Agir comme représentant des Municipalités auprès de la MRC en matière d'urbanisme et assurer le suivi des dossiers concernés;
- Diriger une équipe de 2 à 3 personnes dans chacune des Municipalités;
- Diriger les dossiers de demandes de permis et certificats et de leur émission en conformité avec les lois, codes ou règlements applicables;
- Diriger les inspections à être réalisées et l'émission des avis d'infraction;
- Agir comme personne ressource au sein du comité consultatif d'urbanisme, préparer les réunion et y assister, coordonner les travaux et préparer les dossiers à soumettre audit comité;
- Apporter votre expertise concernant tout projet de développement ou au sein de divers comités ponctuels de réflexion et d'action relevant de votre champ de compétence, participer et assurer le suivi des dossiers de la planification stratégique;
- Contrôler et planifier les programmes de conservation des milieux naturels, de protection des écosystèmes, de la gestion des matières résiduelles et diriger la mise en œuvre des actions identifiées, le tout en collaboration avec la MRC d'Argenteuil;
- Contrôler le suivi des mandats confiés aux professionnels externes et superviser le personnel sous votre responsabilité;
- Préparer, analyser, rédiger et faire le suivi les dossiers relatifs à la gestion des cours d'eau sous la compétence exclusive des deux municipalités;
- Animer les assemblées de consultations publiques portant sur des questions d'urbanisme;
- Gérer les dossiers de la CPTAQ, les ententes avec les promoteurs, les dérogations mineures, les P.I.I.A., le lotissement et autres;
- Préparer et gérer le budget du service de l'urbanisme et de l'environnement;
- Participer aux séances du conseil lorsque requis et assumer tout autre mandat relié à l'aménagement du territoire;
- Répondre aux interrogations des citoyens et des promoteurs sur toutes questions relatives aux politiques et procédures d'urbanisme et traiter les plaintes et les requêtes de citoyens, de promoteurs et autres;
- Exécuter toute autre tâche connexe demandée par le Directeur général de chacune des municipalités.



Se joindre à l'équipe c'est :

- Relever des défis stimulants
- Intégrer une équipe dynamique
- Participer au développement de municipalités en pleine croissance

Ce qui fait de nous un employeur de choix

- Plusieurs congés sociaux
- Un équilibre travailfamille
- Assurances et REER collectifs

Vous avez ce qu'il faut si...



- Vous possédez un diplôme universitaire de 1er cycle en urbanisme et/ou en aménagement.
- Vous possédez une expérience significative et pertinente en aménagement du territoire et en urbanisme.
- Vous êtes membre de l'Ordre des urbanistes (atout)
- Vous avez une très bonne connaissance de la législation en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme.
- Vous avez une très bonne connaissance du Code national du bâtiment et de la règlementation en matière d'environnement.
- Vous êtes familier avec l'environnement informatique Windows, la suite Office, l'Accès Cité Territoire et les logiciels spécialisés en urbanisme.
- Vous possédez un permis de conduire valide

*Toute combinaison de formation et d'expérience pertinente pourra être considérée



Vous avez le profil que l'on recherche si...

- Vous faîtes preuve de leadership, d'imputabilité et êtes un négociateur efficace.
- Vous êtes autonome et avez un excellent sens de l'organisation.
- Vous êtes axé sur le service à la clientèle et êtes apte à proposer des compromis.
- Vous avez de la facilité avec les relations interpersonnelles et avez d'excellentes aptitudes à travailler en équipe.
- Vous avez une excellente maîtrise de la langue française (une bonne maîtrise de la langue anglaise constitue un atout au sein d'une Municipalité à statut bilingue).
- Vous possédez des habiletés en communication, rédaction, vulgarisation et une capacité de synthèse et d'analyse.



Votre salaire...

Salaire annuel allant de 80 000\$ à 100 000\$ selon expérience



Pour poser votre candidature...



Le défi vous intéresse?

Faites-nous parvenir votre candidature par courriel à **info@gslr.ca**ou en personne au
88, rue des Érables,
Grenville-sur-la-Rouge, Qc
JOV 1B0